

Décision

Générale

colonial

Décision n° 33-425-1932 Congés.

n° 33-425-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 452 du 31/07/1934

Date de publication
9 avril 1932

Date du numéro
31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de contrat de six mois. à solde entière de présence, à passer en France, est accordé à Mlle Furioux infirmière-majorcontractuelle.